



**CONSEIL  
DE QUARTIER**

**Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire**

**Procès-verbal de la quatrième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 20 avril 2010, à L'École des Ursulines dans le bâtiment du gymnase au 3, ruelle des Ursulines à 19 h.**

**PRÉSENCES :**

M. Denis L'Anglais	Président
M. Benoît Bossé	Vice-président
M. Pierre de Billy	Trésorier
M <sup>me</sup> Françoise Sorieul	Secrétaire
M. Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M <sup>me</sup> Clarisse Dehont	Administratrice
M <sup>me</sup> Michelle Doré	Administratrice
M <sup>me</sup> Sophie Aubry	Administratrice (à partir du point 10-04-06)
M <sup>me</sup> Margo Ménard	Administratrice (à partir du point 10-04-06)
M <sup>me</sup> Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

**ABSENCE :**

Aucune

**AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :**

M. André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Jacky Rioux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, 13 personnes assistaient à cette assemblée.

## ORDRE DU JOUR

10-04-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
10-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
10-04-03	Règlement sur le fonctionnement du conseil de quartier, guide de participation, règlement sur la consultation publique, rapport du vérificateur <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation et questions</li></ul>	
10-04-04	Fonctionnement du conseil d'administration, internet, déroulement des assemblées, secrétaire de rédaction	
10-04-05	Postes à pourvoir au conseil d'administration	
10-04-06	Nomination des officiers du conseil et des signataires des effets bancaires	
10-04-07	Procès-verbaux du conseil d'administration des 16 février et 16 mars 2010 <ul style="list-style-type: none"><li>• Prise d'acte</li><li>• Affaires découlant des procès-verbaux</li></ul>	20 h
10-04-08	Correspondance <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Circulation et bruit, Arrondissement de La Cité-Limoilou, 22 février 2010;</li><li>○ Plage publique au bassin Louise, Arrondissement de La Cité-Limoilou, 16 mars 2010;</li><li>○ Comité de suivi des activités à l'AGORA, Inter-Nation-Art, 18 mars 2010.</li></ul></li><li>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Cabinet du maire, A/R camions en transit sur le boulevard Champlain, 16 février 2010;</li><li>○ Arrondissement de La Cité-Limoilou, A/R Circulation et bruit, 8 mars 2010;</li><li>○ Bac à déchets, Sébastien Truchon, courriel du 10 mars 2010;</li><li>○ Aménagement du territoire, Ville de Québec-Circulation des véhicules lourds en transit sur le réseau artériel du Vieux-Québec/Basse-Ville, 11 mars 2010;</li><li>○ Inter-Nation-Art, AGORA du Vieux-Port, 23 mars 2010;</li><li>○ CHUQ agrandissement et rénovation de L'Hôtel-Dieu de Québec, invitation;</li><li>○ PSQ, demande de financement pour des équipements sportifs;</li><li>○ Bruit sur la Grande Allée, Doris Cantin, courriel du 5 avril 2010;</li><li>○ Revue développement social, mars 2010.</li></ul></li></ul>	
10-04-09	Grands dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport annuel 2009 et plan directeur de quartier</li></ul>	20 h 20
10-04-10	Période d'information réservée à la conseillère municipale	20 h 35
10-04-11	Période de questions et de commentaires du public	20 h 45
10-04-12	Trésorerie <ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement du secrétaire de rédaction (résolution)</li></ul>	
10-04-13	Divers	
10-04-14	Levée de l'assemblée	21 h

#### **10-04-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. André Martel procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il agira comme président d'assemblée jusqu'au point 10-04-06, inclusivement.

#### **10-04-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : ajouter au point 10-04-08 Correspondance, les sujets « Revue Urbanité » et « Actes du colloque de la Fondation Rues principales, 29 septembre 2009 », au point 10-04-09 Grands dossiers du conseil de quartier, ajout du sujet « Interdiction des camions de transit sur le boulevard Champlain », au point 10-04-13 Divers, ajout des sujets « PPU de la colline Parlementaire », « Gestion des établissements hôteliers », « Réflexion sur les commerces d'alimentation » et « La politique d'accueil et de rétention des personnes immigrantes de la Ville de Québec. »

Adoptée à l'unanimité

#### **10-04-03 RÈGLEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE, GUIDE DE PARTICIPATION, RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

- *Présentation*

M. André Martel présente les informations. Pour le contenu de sa présentation, voir les Règlements sur la consultation publique et sur le fonctionnement des conseils de quartier, le guide de participation ainsi que le rapport du vérificateur de la Ville de l'année 2009 pour l'utilisation des fonds des conseils de quartier. Les différents documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

**Soir des assemblées :** Les membres du conseil conviennent de conserver le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois pour la tenue des assemblées.

**Déroulement des assemblées :** Les membres souhaitent une plus grande participation du public dans les principales décisions que le conseil doit prendre. De plus, il est suggéré que le point de la correspondance soit traité à la fin de l'assemblée.

#### ***Résolution CA-10-14***

#### ***Déroulement des assemblées***

Considérant la volonté du conseil de faire participer le public aux assemblées du conseil;  
Considérant que le point correspondance peut faire patienter les citoyens par rapport aux sujets plus importants de l'ordre du jour;

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU** de prévoir une période de questions et de commentaires du public au début et à la fin de l'assemblée, de permettre les interventions du public pour chaque dossier non administratif nécessitant une résolution du conseil d'administration, de déplacer à la fin de l'assemblée le point de la correspondance.

Adoptée à l'unanimité

Les membres souhaitent recevoir la documentation des assemblées par internet et une version papier pour les séances.

#### **10-04-04 RÉOLUTION CONCERNANT LE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

***Résolution CA-10-15***

***Concernant la rédaction des procès-verbaux***

**SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE DE M<sup>ME</sup> MICHELLE DORÉ, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration recoure au service d'un secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux du conseil d'administration et affecte la somme de 75 \$ pour la rédaction d'un procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

**10-04-05 POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. André Martel mentionne qu'il y a deux postes vacants à combler chez les femmes étant donné la démission de M<sup>me</sup> Amélie Fournier.

***Résolution CA-10-16***

***Démission de M<sup>me</sup> Amélie Fournier***

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU** de prendre acte de la démission de M<sup>me</sup> Amélie Fournier du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

M. André Martel informe le conseil sur les deux scénarios possibles afin de pourvoir les deux postes vacants : la cooptation et le recours à une élection.

Après avoir entendu les informations et constaté que trois personnes présentes à l'assemblée sont intéressées à siéger au conseil d'administration, les membres du conseil d'administration conviennent d'utiliser la procédure de cooptation. Tel que le stipule le règlement, ces postes feront l'objet d'une élection à la prochaine assemblée annuelle.

***Résolution CA-10-17***

***Procédure à utiliser afin de pourvoir les deux postes vacants au conseil d'administration***

Considérant le temps que nécessiterait une élection afin de pourvoir les deux postes vacants;  
Considérant la volonté de compléter le plus rapidement possible la composition du conseil d'administration;  
Considérant la présence à l'assemblée de trois personnes intéressées à siéger au conseil;

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE DORÉ DÛMENT APPUYÉE DE M. PIERRE DE BILLY, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration procède à la cooptation afin de pourvoir les deux postes vacants réservés aux candidates féminines.

Adoptée à l'unanimité

Les trois candidates intéressées à siéger au conseil d'administration sont M<sup>mes</sup> Sophie Aubry, Marie-France Huez et Margot Ménard. Elles sont invitées à se présenter au public.

Après avoir entendu les autres candidates, observant que les thèmes défendus correspondent aux siens, M<sup>me</sup> Marie-France Huez retire sa candidature.

***Résolution CA-10-18***

***Nomination de M<sup>me</sup> Sophie Aubry au conseil d'administration***

Considérant le dépôt du bulletin de candidature de M<sup>me</sup> Sophie Aubry;  
**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU** de nommer M<sup>me</sup> Sophie Aubry membre cooptée du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

***Résolution CA-10-19***

**Nomination de M<sup>me</sup> Margo Ménard au conseil d'administration**

Considérant le dépôt du bulletin de candidature de M<sup>me</sup> Margo Ménard;

**SUR PROPOSITION DE M. PIERRE DE BILLY DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU** de nommer M<sup>me</sup> Margo Ménard membre cooptée du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

Les membres du conseil félicitent M<sup>me</sup> Marie-France Huez pour sa candidature et l'invitent à participer aux futurs comités du conseil.

**10-04-06 NOMINATION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. André Martel donne de l'information sur la nomination des officiers et la vice-présidence.

- **Présidence**

***Résolution CA-10-20***

**Concernant la présidence du conseil d'administration**

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE DE M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU** de nommer M. Denis L'Anglais président du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

- **Secrétaire**

***Résolution CA-10-21***

**Concernant le secrétariat du conseil d'administration**

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE DE M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU** de nommer M<sup>me</sup> Françoise Sorieul secrétaire du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

- **Trésorerie**

***Résolution CA-10-22***

**Concernant la trésorerie du conseil d'administration**

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE DE M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU** de nommer M. Pierre de Billy trésorier du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

- **Vice-présidence**

**Résolution CA-10-23**

**Concernant la création du poste de vice-présidence du conseil d'administration**

**SUR PROPOSITION DE M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU DÛMENT APPUYÉE DE M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU** que le conseil se prévale de la disposition du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier concernant la création du poste de vice-président du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution CA-10-24**

**Concernant la vice-présidence du conseil de quartier**

**SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE DE M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU** de nommer M. Benoît Bossé vice-président du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

- **Nomination des signataires des effets bancaires**

**Résolution CA-10-25**

**Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier**

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, la secrétaire ou le trésorier; Considérant l'élection du nouveau conseil d'administration à l'assemblée annuelle tenue le 20 avril 2010;

Considérant la nomination de M. Denis L'Anglais à titre de président, de M. Pierre de Billy à titre de trésorier et de M<sup>me</sup> Françoise Sorieul à titre de secrétaire;

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU** de nommer M. Denis L'Anglais, président, M. Pierre de Billy, trésorier, et M<sup>me</sup> Françoise Sorieul, secrétaire, signataires des effets bancaires du conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire en remplacement de tous les autres signataires.

Adoptée à l'unanimité

À partir de ce point M. Denis L'Anglais préside l'assemblée.

**10-04-07 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 16 FÉVRIER ET 16 MARS 2010**

- **Adoption des procès-verbaux des 16 février et 16 mars 2010**

**SUR PROPOSITION DE M. PIERRE DE BILLY DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU** d'adopter les procès-verbaux du conseil d'administration des 16 février et 16 mars 2010.

Adoptée à l'unanimité

- *Affaires découlant des procès-verbaux*

Concernant le procès-verbal du 16 février 2010 où le conseil de quartier avait adopté une résolution CA-10-07, afin de demander à la Ville de classer le bâtiment situé au 964 rue Saint-Jean comme patrimonial, il est précisé que la lettre est à faire. De plus, il est mentionné qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer une copie de la lettre aux gouvernements provincial et fédéral, car la citation doit se faire au niveau municipal. M<sup>me</sup> Françoise Sorieul rédigera un projet de lettre.

## 10-04-08 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*

- Circulation et bruit, Arrondissement de La Cité-Limoilou, 22 février 2010;
- Plage publique au bassin Louise, Arrondissement de La Cité-Limoilou, 16 mars 2010;
- Comité de suivi des activités à l'AGORA, Inter-Nation-Art, 18 mars 2010.

- *Communications écrites reçues*

- Cabinet du maire, A/R camions en transit sur le boulevard Champlain, 16 février 2010;
- Arrondissement de La Cité-Limoilou, A/R Circulation et bruit, 8 mars 2010;
- Bac à déchets, Sébastien Truchon, courriel du 10 mars 2010;
- Aménagement du territoire, Ville de Québec-Circulation des véhicules lourds en transit sur le réseau artériel du Vieux-Québec/Basse-Ville, 11 mars 2010;
- Inter-Nation-Art, AGORA du Vieux-Port, 23 mars 2010;
- CHUQ agrandissement et rénovation de L'Hôtel-Dieu de Québec, invitation;
- PSQ, demande de financement pour des équipements sportifs;
- Bruit sur la Grande Allée, Doris Cantin, courriel du 5 avril 2010;
- Revue développement social, mars 2010;
- Acte du colloque de la Fondation Rues principales, 29 septembre 2010.

**Circulation et bruit :** Le conseil demande à ce que le rapport sur la circulation et le bruit soit versé sur la page Internet du conseil de quartier.

**Agora du Vieux-Port création d'un comité de suivi concernant les événements de l'été 2010 :** Afin de donner suite à la réponse d'Inter-Nation-Art le conseil adopte la résolution suivante :

### *Résolution CA-10-26*

#### *Comité de suivi concernant les activités entourant L'AGORA*

Considérant que Inter-Nation-Art suggère de s'adresser à la Ville ou au Port de Québec pour la création d'un comité de suivi;

**SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU** de mandater M. Denis L'Anglais pour rédiger une lettre afin de demander à l'autorité portuaire de Québec la mise en place d'un comité de suivi des activités à l'Agora à l'été 2010 et de demander à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou qu'elle incite l'autorité portuaire à mettre en place un tel comité.

Adoptée à l'unanimité

**Circulation des camions en transit sur le boulevard Champlain :** Les membres du conseil prennent acte des lettres de la Division du transport de la Ville de Québec et du ministère des Transports du Québec. De plus, ils prennent connaissance du courriel de M. Rénald Goulet concernant l'importance de sensibiliser le ministère à publiciser sur la route l'interdiction de circulation des camions en transit.

M<sup>me</sup> Anne Guérette remet aux membres du conseil les statistiques sur la circulation des véhicules lourds

selon le type, par jour, pour les mois de juin et de novembre 2009. Elle redemandera des statistiques pour l'année 2010 afin de comparer les périodes avant et après l'interdiction. Les statistiques montrent que le nombre de camions semi-remorques est passé de 143 par jour en juin à 208 par jour en novembre. Un citoyen s'interroge sur les mesures de contrôle qui doivent être effectuées par la Ville de façon périodique afin de diminuer la circulation des camions en transit.

Afin de faire connaître la réglementation, des membres suggèrent qu'en plus des panneaux d'information, le ministère devrait distribuer de l'information aux camionneurs ou présenter des capsules d'information sur le sujet à la radio. Pour l'an prochain, le conseil devrait demander que l'interdiction de circulation en saison estivale devienne permanente.

***Résolution CA-10-27***

***Information aux camionneurs sur l'interdiction de circulation des camions en transit sur le boulevard Champlain.***

Considérant l'information transmise par M<sup>me</sup> Anne Guérette au sujet des statistiques de la circulation des camions en transit sur le boulevard Champlain ;

Considérant le fait que l'interdiction de la circulation des camions en transit doit être publicisée afin d'en augmenter l'efficacité;

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUI, IL EST RÉSOLU** de mandater M. Denis L'Anglais pour qu'il rédige une lettre au ministère des Transports du Québec afin que celui-ci procède à la mise en place de panneaux d'affichage électronique aux abords des ponts afin d'informer les camionneurs de la réglementation. La lettre contiendra les suggestions ayant trait à la remise de dépliants aux camionneurs et les capsules d'information à la radio. Une copie de la lettre sera acheminée au Service de police de la Ville de Québec à la papetière White Birch.

Adoptée à l'unanimité

**Bacs à déchets.** À la suite du courriel de M. Sébastien Truchon sur les bacs à déchets dans le secteur de la rue du Petit-Champlain un membre soumet que, depuis la privatisation du service, les déchets prennent plus de temps à être ramassés. Sur ce point, la conseillère M<sup>me</sup> Anne Guérette suggère que le conseil demande un suivi concernant l'efficacité de la privatisation et les coûts. Il est demandé que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

**Projet d'agrandissement de l'Hôtel Dieu :** M. Benoît Bossé a assisté à la présentation du projet d'agrandissement. Il propose de faire une demande auprès de l'Hôtel Dieu afin d'intégrer le conseil de quartier au comité de suivi du projet. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

**Demande concernant un équipement sportif au Petit Séminaire de Québec :** Les membres du conseil ont reçu la correspondance du Petit Séminaire concernant une demande financière de 100 000 \$ pour la rénovation de la piscine. Une demande similaire a été acheminée au comité exécutif de la Ville de Québec. M. Marc Dallaire, du Petit Séminaire, présente l'information sur le projet et répond aux questions. Au plan financier, M<sup>me</sup> Anne Guérette, soumet que les sommes de l'enveloppe budgétaire spéciale du plan directeur de quartier sont déjà affectées à des projets. Considérant l'information disponible sur le plan directeur de quartier, les membres adoptent la résolution suivante :

***Résolution CA-10-28***

***Réfection de la piscine du Petit Séminaire.***

Considérant le fait que le projet de réfection de la piscine au Petit Séminaire permettrait d'augmenter l'offre de loisir dans le quartier;

Considérant que le quartier, à l'exception du Cap-Blanc, ne dispose pas de piscine publique ;

Considérant que le Petit Séminaire prévoit rendre la piscine accessible au public en dehors des heures

scolaires;

Considérant l'information disponible sur l'enveloppe budgétaire spéciale du plan directeur de quartier;

Considérant qu'il y aurait lieu qu'une analyse de ce projet soit faite;

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> CLARISSE DEHONT, IL EST RÉSOLU** de prendre acte de la demande financière du Petit Séminaire de Québec concernant la réfection de la piscine et de la transmettre à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour analyse et recommandation.

Adoptée à l'unanimité

#### **10-04-09 GRANDS DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

Avant de traiter des grands dossiers et du plan d'action du conseil d'administration, les membres souhaitent être informés de l'état d'avancement du plan directeur de quartier.

##### ***Résolution CA-10-29***

##### ***Bilan du Plan directeur du conseil de quartier***

Considérant le fait qu'il est nécessaire d'obtenir le bilan du plan directeur de quartier avant de procéder à l'élaboration du plan d'action du conseil;

**SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU** que le conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline parlementaire demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de présenter, à la prochaine assemblée, un bilan sur la mise en œuvre plan directeur de quartier, notamment les actions prioritaires et l'utilisation de l'enveloppe budgétaire spéciale du plan.

Adoptée à l'unanimité

#### **10-04-10 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

M<sup>me</sup> Anne Guérette félicite les nouveaux membres élus.

**Proposition de modification du parcours de l'écolobus** : M<sup>me</sup> Anne Guérette remet aux membres du conseil une esquisse d'avis de proposition préparée avec l'aide de citoyens concernant une modification du parcours de l'écolobus. Elle aimerait que le conseil de quartier l'appuie dans sa démarche. Ce sujet sera inscrit à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

**Cordes à linge** : M<sup>me</sup> Anne Guérette propose un avis de proposition afin de modifier l'interdiction de cordes à linge sur les balcons. Ce sujet sera inscrit à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

**Parc Notre-Dame-de-la-Garde** : M<sup>me</sup> Anne Guérette mentionne qu'un jeu de basket-ball sera installé dans le parc. De plus, elle mentionne qu'elle apportera une copie du plan d'aménagement à la prochaine assemblée.

**École Saint-Louis-de-Gonzague/Soeurs de la Charité** : M<sup>me</sup> Guérette mentionne que l'ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague est en voie d'être achetée par l'Hôtel Dieu.

**Bruit dans le secteur de la Grande Allée** : Concernant le bruit dans le secteur de la Grande Allée à la sortie des bars, la Ville ajoutera du personnel policier. Ce personnel s'ajoute aux policiers de l'escouade GRIP. Par ailleurs, elle soumet que le Service de police songe à installer des caméras dans ce secteur. Les membres du conseil s'interrogent sur l'installation de caméras et demandent à ce que sujet soit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

**10-04-11 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC**

**Projet hôtelier au Capitole de Québec** : En réponse à un citoyen, M<sup>me</sup> Anne Guérette mentionne qu'il semble que l'ancien YWCA de la place D'Youville aurait été vendu à un autre propriétaire que celui du Capitole de Québec. Conséquemment, elle ne sait pas si le projet hôtelier du Capitole se réalisera.

**10-04-12 TRÉSORERIE**

- *Paiement du secrétaire de rédaction*

*Résolution CA-10-30*

*Paiement du secrétaire de rédaction*

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE DORÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> SOPHIE AUBRY, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M. Jacky Rioux pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 20 avril, 2010.

Adoptée à l'unanimité

*Résolution CA-10-31*

*Paiement du secrétaire de rédaction de l'assemblée annuelle*

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE DORÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> SOPHIE AUBRY, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M. Jacky Rioux pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée annuelle du 16 mars 2010.

Adoptée à l'unanimité

**10-04-13 DIVERS**

**PPU de la colline Parlementaire** : M<sup>me</sup> Anne Guérette annonce que la deuxième phase de consultation aura lieu à la fin mai ou au début du mois de juin. M. André Martel invite les membres à consulter le site Internet de la Ville sur ce sujet. On y trouve beaucoup d'information, dont les mémoires déposés à la consultation du printemps 2009.

**Gestion des établissements hôteliers, plan de construction** : M. André Martel propose une réunion à huit clos avec les membres du conseil afin de mettre à jour l'information sur le plan de construction concernant la gestion des établissements hôteliers. La rencontre est fixée au mardi 4 mai à 18 h 30.

**Politique d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes** : Une consultation est prévue le 1<sup>er</sup> mai à l'Université Laval. Il faut s'inscrire avant le 28 avril.

**Réflexion sur les commerces d'alimentation** : Étant donné l'heure, ce sujet est reporté.

**10-04-14 Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 21 h 50.

---

Denis L'Anglais  
Président

---

Françoise Sorieul  
Secrétaire